

CAEN LA MER À VOS COTÉS C'EST CONCRET

Une exposition photographique de mise en valeur des agents de la Communauté urbaine

Chaque jour, près de 2080 agents œuvrent dans les 48 communes que compte la Communauté urbaine Caen la mer. Afin que tout le monde puisse mieux appréhender leurs missions, la Communauté urbaine lance une exposition photographique de mise en valeur de ces agents. Cette exposition itinérante débutera dimanche 10 avril à la galerie Delobel de Ouistreham Riva-Bella. Elle sera visible jusqu'au jeudi 14 avril.

Valoriser les agents pour mieux comprendre Caen la mer

Quel est le rôle de la Communauté urbaine Caen la mer ? C'est la question que se pose parfois le grand public.

Afin de rendre concrètes les actions menées par Caen la mer, 11 services ont joué le jeu du shooting photo et vidéo pour expliquer aux habitants leur rôle au quotidien.

Dans cette première exposition, voici les compétences représentées :

- **Culture** : les bibliothèques et l'école communautaire de musique « Musique en Plaine »
- **Habitat** : la Maison de l'Habitat
- **Maintenance de l'Espace Public** : la voirie, les espaces verts et la propreté urbaine
- **Collecte des déchets** : les déchèteries
- **Sport** : les piscines
- **Mobilités** : les mobilités douces et transports en commun
- **Santé, risques et salubrité** : la fourrière animale
- **Développement économique** : les pépinières d'entreprise

A travers les différents portraits, en photo et vidéo, découvrez des personnes passionnées par leurs métiers. Cette exposition est une réelle immersion dans le travail de ces agents qui permettra au grand public de comprendre l'investissement de Caen la mer pour rendre un service public de qualité et de découvrir des missions indispensables qu'ils ne connaissent peut-être pas encore.

Rendez-vous à Ouistreham Riva-Bella

L'exposition sera visible du dimanche 10 au jeudi 14 avril à la Galerie Delobel (esplanade Lofi à Ouistreham Riva-Bella). Rendez-vous de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

L'exposition itinérante pourra être accueillie par toutes les communes de la Communauté urbaine Caen la mer, le planning sera consultable en ligne sur caenlamer.fr.

Les vidéos qui accompagnent l'exposition seront diffusées sur la chaîne [Youtube](https://www.youtube.com/) de la Communauté urbaine Caen la mer, ainsi que sur les réseaux sociaux [Facebook](https://www.facebook.com/), [Twitter](https://twitter.com/) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/).